

Pénurie organisée, euthanasie programmée :

Solidaires



les CADRES disent NON! Assemblée Générale le 13 septembre. Grève le 20 septembre.

Fermeture de lits, plans d'économie successifs, suppression de 4000 emplois, Van Lerberghe poursuit son entreprise de destruction. A la faveur de la nouvelle gouvernance et des pôles, Van Lerberghe qui déclare depuis son arrivée que le taux d'encadrement est trop important à l'AP, supprime 400 postes de cadres au bas mot, 600 étant vacants actuellement. A la suite des actions de juin, Van Lerberghe n'a amené aucune réponse satisfaisante si ce n'est l'affirmation de la suppression des services et des cadres sup qui vont avec!

Rose Marie persiste et signe.

Début juillet, la DG a organisé en catastrophe une réunion de cadres de l'AP (choisi par les directions) pour que Rose Marie puisse essayer de calmer la fronde. La délégation de toutes les organisations syndicales avec la DG a eu lieu dans la foulée. Van Lerberghe n'a rassurée ni les cadres, ni les syndicats.

- un taux d'encadrement trop important!

Ce qu'elle a affirmé dès son arrivée, lui sert de guide comptable! La discussion a montré la méconnaissance totale du fonctionnement et du rôle des équipes d'encadrement... Alors que les postes vacants sont de l'ordre de 600, certaines directions ont été obligées de négocier des protocoles RTT spécifiques aux cadres, (26 jours de forfait ou décompte horaire, comme à pitié et bicêtre,) et de mettre en place des faisant fonctions prélevés sur des équipes soignantes insuffisantes.

- avec les pôles, les services n'existent plus!

La disparition des cadres sup des services est liée à ce concept. Les services ne resteraient virtuellement que pour amuser (ou abuser) les docteurs... Pour notre DG ce point est non négociable!

- le respect des filières professionnelles : polyvalence !

Sans réponse concrète, elle élude la question en restant sur une polyvalence "managériale"... et la diminution des formations pour organiser la pénurie

Les personnels ne doivent pas laisser faire!

Pour les cadres sup : euthanasie douce...

Quelques placards pour les uns et pour les autres, la carotte de cadre sup de pôle. Il seront peu nombreux et devront avoir l'échine particulièrement souple pour satisfaire médecins et administration sinon le siège éjectable sera mis en action;

Pour les cadres de proximité, l'avenir est sombre : faire tourner les secteurs en étant moins nombreux, sans cadre sup, avec des équipes insuffisantes, soumises, comme les cadres, à une flexibilité accrue dont sera rendu responsable la hiérarchie la plus proche donc le cadre de proximité!

Quant au déroulement de carrière avec la suppression des postes de cadres sup, c'est fini!

Arrêt des suppressions de postes et comblement des postes vacants

La DG détaille la méthode pour supprimer au moins 400 postes de cadres. 190 postes de cadres sup à l'horizon 2007, 280 pour 2009, suppressions de 60 postes et "gel" de 90 postes de cadres paramédicaux. Ces chiffres sont la fourchette basse!

Sur l'encadrement, c'est près de 600 postes reconnus vacants aujourd'hui, dont 120 cadres sup et directeurs de soins, 470 cadres de proximité (3/4 de cadres infirmiers), selon les chiffres de la DG et la situation des effectifs.

Avec 800 départs à la retraite dans les 5 ans, des formations qui ne couvrent pas les départs, les postes vacants, la méthode est claire.

Alors que les faisant fonction se multiplient pour faire tourner les services, ponctionnés sur des effectifs déjà insuffisants, les formations ont été volontairement divisées par deux pour les cadres de santé, le statut cadre, et son concours pour être nommé, facilitent la liquidation des postes. Les formations

telles que l'IESCH sont clairement menacées

Dégradation des conditions de travail des équipes et des cadres sont le corollaire de la situation, en plus du blocage de l'évolution de carrière possible d'agents vers cadre, de cadre vers cadre sup.

Les formations doivent être augmentées immédiatement pour combler les postes vacants. Tous les cadres sortis de la formation doivent être titularisés sur leur grade immédiatement sans être "faisant fonction" en attendant le concours, savamment décalé par la DG.

Ce sont les priorités pour arrêter les suppressions de postes !

Respect des filières métiers

La référence aux filières métiers de l'encadrement est essentielle. Essentielle pour la poursuite de l'évolution de nos divers métiers, pour le rôle d'expertise professionnelle et la qualité générale des prestations dans nos divers secteurs.

La fonction et le rôle de cadre est remis en cause dans tous les corps.

Quelle place pour les cadres administratifs, et techniques, quels devenir dans les pôles ? Va-t-on embaucher des contrôleurs de gestion du privé ? des chargés de missions....

Le glissement de tâches devient structurel à tous les niveaux par la suppression (ou la pénurie) organisée des différents métiers administratifs, techniques ou hospitaliers.

Respect des services

La référence aux services est aussi essentielle

aujourd'hui pour éviter une valse tout azimuts des uns et des autres, avec des cadres dilués dans des pôles où les événements liés au pouvoir médical, aux changements de chef de pôle, laisse un avenir professionnel des plus incertains à chacun.

Retrait de la participation des cadres à toutes réunions sur les pôles et regroupements de services

La nouvelle gouvernance et la mise en place de comité de direction composé à parts égales de médecins et de membres de l'administration signe le retour en force du pouvoir médical et l'absence totale des personnels dans les centres de décisions.

Les réunions institutionnelles sur les pôles se traduisent par l'application de décisions économiques et politiques déjà prises dans d'autres cercles. Les propositions des cadres, des salariés et des organisations syndicales sur l'amélioration des fonctionnements liant effectifs, qualité, collégialité sont systématiquement écartés. Par contre l'organisation est décidée par la DG : suppression des cadres sup des services en les positionnant sur des missions transversales en attendant les départs en retraite et la suppression des postes. L'arrêt de toute participation est le premier acte collectif des cadres pour affirmer le refus de la politique menée.

Les évolutions doivent se faire avec les moyens nécessaires par l'élaboration de plans d'actions alliant qualité et amélioration du service au patient dans un dialogue efficace et honnête et non fictif comme aujourd'hui.

Des métiers, une institution et un service public menacés : tous concernés

Tout le monde voit bien que nul n'est dans une niche protectrice vis à vis des attaques de Rose Marie sur l'emploi, nos capacités de soins. Que l'on soit agent d'exécution, cadre, personnel ouvrier, technique ou hospitalier, tout le monde aura sa part des 4000 suppressions de postes. C'est ensemble, avec les particularités et spécificités de nos professions que nous arrêterons le carnage qu'effectue Van Lerberghe.

SUD appelle les cadres à la tenue d'assemblées générales partout pour préparer la grève du 20 septembre et obtenir :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et le comblement immédiat des postes vacants .

- le maintien de la référence aux métiers et aux services.

assemblée générale des cadres AP-HP avec l'intersyndicale

le mardi 13 septembre, 14 h, Amphi Charcot, Salpêtrière;

Une page internet d'information SUD pour le mouvement des cadres est

ouverte : www.sud-pitie.org/cadres